

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
007/AONO/R-CE/D-
NK/CBONDJOCK/CIPM/25 DU 20
FEVRIER 2025 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE LA CASE
COMMUNAUTAIRE DE LOLA, DANS
LA COMMUNE DE BONDJOCK,
DEPARTEMENT DU NYONG ET
KELLE. EN PROCEDURE
D'URGENCE. FINANCEMENT :
BUDGET /MINDEVEL/BIP,
EXERCICE : 2025**

1.0jet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LOLA, Arrondissement de BONDJOCK, Département du NYONG ET KELLE,

2.Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 100: TRAVAUX PREPARATOIRE-ETUDES
- Lot 200: TERRASSEMENT
- Lot 300 FONDATION
- Lot 400: MACONNERIE-ELEVATION
- Lot 500: CHARPENTE-COUVERTURE

- Lot 600 MENUISERIE-MIXTE
- Lot 700 REVETEMENTS
- Lot 800:ELECTRICITE-CLIMATISATION
- Lot 900:PLOMBERIE-SANITAIRE
- Lot 1000: PEINTURE
- Lot 1100 VRD

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des opérations à l'issue des études préalables est de :

lot	Désignations	Cout prévisionnel
1	CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE LOLA	25 000 000FCFA

4.Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en 01 lot unique

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux publics et du bâtiment.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6.Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Public (BIP), exercice 2025.

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode hors ligne, Toutes fois lorsque les deux possibilités sont ouvertes le soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne

7.Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de BONDJOCK dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8.Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune de BONDJOCK dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de BONDJOCK d'un montant non remboursables de 42 000F (Quatre-deux- Mille francs) CFA.

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de BONDJOCK au plus tard le 20 Mars 2025 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007 / AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/25 DU 20 FEVRIER 2025
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LOLA, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le [date limite de réception des offres] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

N.B : Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour le dossier Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.]

10.Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Quatre (04) Mois

11.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 500 000F (cinq cent Mille Francs) CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de Trois (03) Mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises. administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

NB 1 : Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

NB 2 : Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 20 Mars 2025 à partir de 13 heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès du Maire de BONDJOCK siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés

ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14.Critères d'évaluation

A. l'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;

□ B. la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;

□ C. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;

□ D. la non-conformité de l'offre (absence d'un ou de plusieurs éléments constitutifs des volumes 2, 3 et 4) ;

□ E. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années

□ F. le non-respect du format de fichier des offres (en cas de soumission par voie électronique).

□ Non satisfaction, au moins à 24/29 soit 80% éléments positifs (oui)

1. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

A-Présentation de l'offre 02 éléments

B – Références 07 éléments

C – Personnel d'encadrement 10 éléments

D – Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E – Matériel 05 éléments

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15.Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en Trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

NB : un soumissionnaire peut être attributaire des 2 lots

16.Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bondjock, au niveau du secrétariat général (Service Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM)) Tel : 697 01 21 51 ou en ligne sur la plateforme COLEPS ou ARMP aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, le Maître d'Ouvrage au numéro 697012151

YAOUNDE Le 17-02-2025

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude